



**LE CONSERVATOIRE**

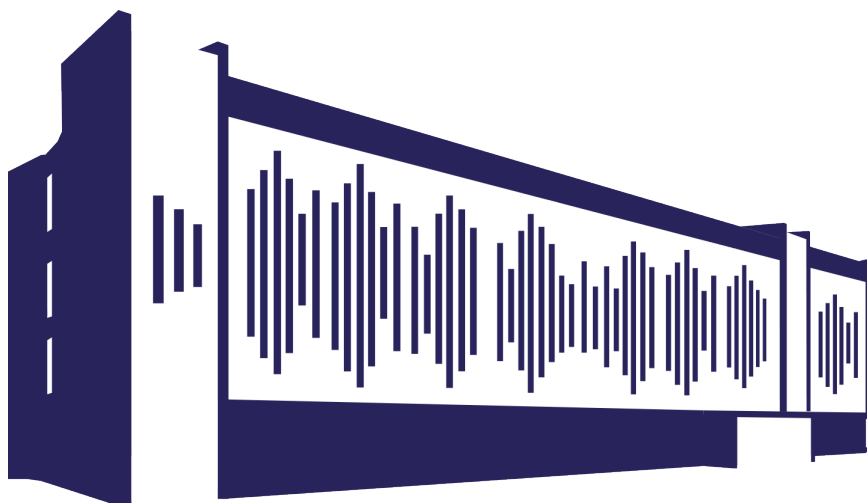
LIVRET D'ACCUEIL

Conservatoire à Rayonnement Départemental  
de Vichy Communauté



# SOMMAIRE

Le Conservatoire de Vichy Communauté .....	3
Objectifs et missions.....	4
Disciplines enseignées .....	4
Étudier au conservatoire .....	5
Zoom sur .....	9
Pour une bonne scolarité des élèves au Conservatoire.....	11
Apprentissages et handicap.....	13
Le conservatoire à l'ère numérique .....	14
La vie artistique et culturelle du Conservatoire.....	15
Le Conservatoire dans les écoles de l'agglomération.....	16
Modalités d'inscription.....	17
Location d'instruments du Conservatoire .....	18
Association des parents d'élèves du Conservatoire .....	18
L'équipe administrative et technique .....	19
Pour ne rien manquer de la vie au conservatoire .....	19



# LE CONSERVATOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ

Un établissement d'enseignement artistique et de service public

**1200** élèves

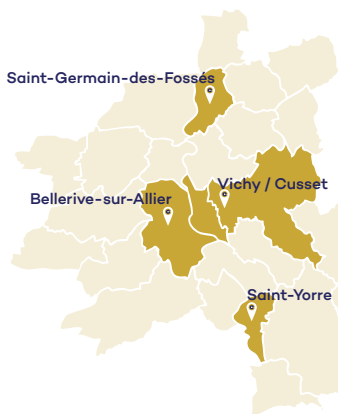
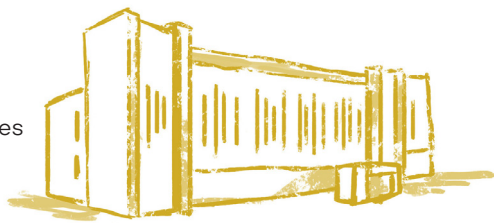
**4** sites

**67** agents territoriaux qualifiés

Un Conservatoire central de 3000 m<sup>2</sup> et des sites de proximité au plus près des usagers

## CRD

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) est géré par Vichy Communauté et placé sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)



### Site de Presles **VICHY-CUSSET**

3 Avenue de la Liberté à CUSSET

Responsable de site : Fabrice MELIN

### Site de **BELLERIVE-SUR-ALLIER**

27, rue de Beauséjour

Responsable de site : Pascal DUBOST

### Site de **SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS**

Maison de la Musique

8, rue Pierre Sépard

Responsable de site : Sophie Gay

### Site de **SAINT-YORRE**

2, avenue de Thiers

Responsable de site : Nicolas BONNET

**Directeur du Conservatoire :**

Fabrice MELIN

**Pour nous contacter :**

04 63 64 71 90

conservatoire@vichy-communaute.fr

# OBJECTIFS ET MISSIONS

Éduquer, former, stimuler, écouter, transmettre

- Un enseignement pédagogique et artistique de qualité, instrumental, vocal et scénique adapté à tous les projets individuels et collectifs, pour les futurs mélomanes, comédiens, musiciens amateurs ou professionnels
- Des cursus de pratiques instrumentales, vocales et théâtrales adaptés à tous les profils, de la petite enfance (dès 4 ans) à l'âge adulte
- Des ateliers d'éveil musical bébés-parents pour la petite enfance de 0 à 3 ans
- Une proposition pédagogique pluridisciplinaire ouverte à toutes les esthétiques artistiques
- Des actions culturelles et éducatives sur l'ensemble du territoire
- Une formation au spectacle vivant pour des projets d'envergure inscrits dans une démarche de transversalité culturelle
- Un équipement évolutif orienté vers les nouvelles technologies numériques

# DISCIPLINES ENSEIGNÉES

## ARTS DE LA SCÈNE

Théâtre  
Chant lyrique  
Théâtre Art lyrique  
Chœurs

## CULTURE MUSICALE

Formation musicale  
Histoire de la musique  
Histoire du jazz et  
des Musiques Actuelles  
Amplifiées

## POLYPHONIQUES ET

## MUSIQUE ANCIENNE

Piano  
Accompagnement  
Guitare  
Accordéon chromatique  
Flûte à bec  
Harpe  
Orgue  
Clavecin

## BOIS

Flûte traversière  
Hautbois  
Clarinette

Saxophone  
Basson

## CUIVRES ET PERCUSSIONS

Trompette  
Cor  
Trombone  
Tuba-euphonium  
Percussions

## CORDES

Violon  
Alto  
Violoncelle  
Contrebasse

## MUSIQUES ACTUELLES/ JAZZ

Chant  
Piano jazz/clavier  
Contrebasse  
Guitare électrique  
Basse électrique  
Jazz instrumental  
Batterie  
Technique de studio  
Musique Assistée par  
Ordinateur

## MUSIQUE

### TRADITIONNELLE


Accordéon diatonique  
Cornemuse  
Vielle à roue  
Violon traditionnel

### PRATIQUES COLLECTIVES

Orchestre symphonique  
Orchestres d'harmonie  
Chœurs enfants, ados,  
Chœurs adultes  
Orchestres à cordes  
Musique de chambre  
Big Band  
Ateliers jazz  
Groupes de musiques  
actuelles  
Ensembles de musiques  
traditionnelles  
Steel drums  
Ensembles de classes

### INITIATION ET DÉCOUVERTE

#### De 8 à 14 ans

 **Durée : entre 1h et 1h30 hebdomadaires (selon l'âge)**

Les groupes sont constitués selon l'âge et l'ancienneté de la pratique des élèves.

- Découverte de la pratique ludique du théâtre
- Découverte de sa voix et de son corps
- Découverte et sollicitation de l'imaginaire

#### Études théâtrales en cursus (À partir de 14 ans)

##### Cycle 1

 **Durée : 3h hebdomadaires**

Ce cycle contribue à l'apprentissage des fondamentaux du jeu, du travail corporel, des savoirs fondamentaux.

- Interprétation / Découverte du répertoire
- Travail corporel et vocal
- Improvisation, travail de clown.

L'évaluation continue et la réussite aux examens permettent le passage en cycle 2.

##### Cycle 2 :

 **Durée : 4h hebdomadaires**

L'accès se fait après un Cycle 1 ou après entretien avec le professeur.

Ce cycle permet d'approfondir les outils abordés en cycle 1.

A cela s'ajoutent :

- L'exploration systématique des répertoires : anciens, contemporains, étrangers.
- Base d'une culture théâtrale (Dramaturgie, Ecole du spectateur)
- Pratique d'une discipline associée (chant, masque, clown, etc.)
- L'évaluation continue et la réussite aux examens permettent le passage en cycle 3.

##### Cycle 3 :

 **Durée : 6h hebdomadaires**

L'accès se fait après un Cycle 2 ou après entretien avec le professeur.

Ce cycle propose un approfondissement des acquis de Cycle 2.

A cela s'ajoutent :

- Direction de l'acteur et mise en scène
- Ateliers d'écritures textuelles et scéniques
- Ateliers de réalisation menés par des intervenants.

L'évaluation continue et la réussite aux examens permettent l'obtention du Diplôme d'Études Théâtrales.

## ÉVEIL ET INITIATION

### Ateliers Bébés-parents

👤 Enfants de 0 à 3 ans

🕒 Durée hebdomadaire : 45 mn

Venez partager avec votre enfant âgé de quelques mois à 3 ans un moment de musique pure.

#### Au programme :

- éveil de l'ouïe
- plaisir du chant
- développement sensori-moteur
- motricité fine

Encadré par deux professeures diplômées en interventions musicales auprès de la petite enfance, votre enfant sera au cœur de l'animation grâce aux comptines, aux chansons, aux balancés, aux jeux et danses, aux manipulations d'instruments, à un moment où une multitude de graines de sons seront semées...

Cet atelier en duo, un enfant/un parent se déroule le samedi matin suivant un calendrier établi sur l'ensemble de l'année. Pour que chacun trouve sa place, les groupes sont limités à 10 enfants.

#### Horaires des séances

De 9h30 à 10h15 pour les 0 - 18 mois

De 10h30 à 11h15 pour les 19 mois - 3 ans

#### Où s'inscrire :

[conservatoire@vichy-communaute.fr](mailto:conservatoire@vichy-communaute.fr)

04 63 64 71 90



### Jardin musical

👤 Enfants inscrits en classe de Moyenne et Grande Section de Maternelle

🕒 Durée hebdomadaire : 45 mn

Ces cours sont destinés à développer les notions sensorielles et la sensibilité par le jeu musical, la mise en espace, l'écoute et le chant.

### Éveil musical

👤 Enfants inscrits en classe de CP

🕒 Durée hebdomadaire : 45 mn

Cours collectif hebdomadaire axé sur les jeux rythmiques et vocaux, présentation d'instruments, réalisation de projets adaptés.

En complément du cours d'éveil musical, un parcours « de découverte instrumentale »

en atelier hebdomadaire de 30 mn est proposé aux élèves.

À partir du mois d'avril, l'enfant a la possibilité de choisir l'instrument qu'il souhaite pratiquer de manière régulière. Il intègre alors la classe instrumentale pour un cours hebdomadaire (individuel ou en petit groupe) avec le professeur concerné.

# ÉTUDES MUSICALES

## Année de détermination

👤 **Enfants inscrits en CE1**

🕒 **Durée hebdomadaire : 30 mn**

Pour les élèves qui sont indécis quant au choix de leur instrument, l'apprentissage instrumental peut débuter par une année d'initiation, cette dernière permettant de s'assurer que l'option prise correspond bien aux motivations et aptitudes de l'élève. En cas de difficulté, il peut être proposé à l'enfant une réorientation vers un autre instrument.

Les élèves doivent cependant participer à la chorale d'enfants (chœur Les Polysons)

## Cycle 1

👤 **Enfants inscrits en CE1**

🕒 **Durée du cycle : de 3 à 5 ans**

🎵 **Instrument : 30 mn**

🎓 **Formation Musicale : 1h**

🎭 **Pratique collective : 30 min**  
(dès la 1ère année)

Tout élève scolarisé en CE1 peut commencer son apprentissage musical en cycle 1 même s'il n'a pas suivi au préalable le parcours d'éveil – initiation.

Adapté aux capacités d'apprentissage de l'élève (degré de maturité et de ses capacités d'acquisition et de progression), le premier cycle comprend un cours de FORMATION MUSICALE, un cours de PRATIQUE INSTRUMENTALE et un cours de PRATIQUE COLLECTIVE obligatoire dès la première année, cette dernière étant associée au cours de formation musicale les années 1 et 2 du premier cycle.

Le Cycle 1 privilégie l'approche sensorielle et corporelle, le développement de la

curiosité, la construction de la motivation. Il donne les bases de la pratique individuelle et collective, accompagné des repères d'écoute, du vocabulaire et des connaissances adaptés à l'âge des élèves. L'évaluation continue et la réussite aux épreuves d'examen de fin de cycle 1 permettent le passage en cycle 2.

## Cycle 2

🕒 **Durée du cycle : de 3 à 5 ans**

🎵 **Instrument : durée 45 mn**

🎓 **Formation Musicale**

🎭 **Pratique collective**


La formation en cycle 2 consolide et élargit les acquis, et permet à l'élève de viser une autonomie dans sa pratique, en se constituant un répertoire et en développant une attitude curieuse et inventive.

L'ensemble des enseignements (pratique instrumentale, formation musicale, pratique collective) y contribue. Le cycle 2 dure entre 3 et 5 ans pour tenir compte du degré de maturité et des rythmes différents d'acquisition de chaque élève.

Le Brevet d'Études Musicales (BEM) est délivré au terme du cycle 2 lorsque l'élève a validé trois unités de valeur (UV) : DISCIPLINE INSTRUMENTALE dominante, FORMATION MUSICALE, PRATIQUE COLLECTIVE. Selon l'UV, l'évaluation se fait sous la forme d'un contrôle continu et/ou d'un examen terminal devant jury.



## Cycle 3

 **Durée du cycle : de 2 à 4 ans**

Le cycle 3 permet à l'élève d'approfondir sa pratique et sa culture, en vue de conduire de manière autonome un projet artistique riche et structuré. Il contribue à finaliser la formation d'une pratique amateur par l'obtention d'un CEM (Certificat d'Études Musicales) permettant de valider 5 unités de valeur :

- Pratique instrumentale
- Formation Musicale
- Pratique collective
- Musique de chambre
- Projet personnel

## Cycle spécialisé

 **Durée du cycle : de 2 à 4 ans**

Accessible après le deuxième cycle ou en cours de troisième cycle, l'accès à ce parcours de formation soutenue est soumis à un examen d'entrée permettant d'évaluer la motivation et les capacités des élèves intéressés.

Il est destiné à permettre aux élèves de conduire un projet artistique personnel exigeant. Ce cycle vise l'acquisition de connaissances structurées contribuant à former au plus haut niveau des étudiants musiciens se destinant à un parcours professionnalisant (DNEM : Diplôme National d'Études Musicales).

## Année de perfectionnement

 **Durée : 1 an**

C'est une année de transition, pour les élèves titulaires du DNEM souhaitant poursuivre leur scolarité au sein du conservatoire dans l'attente d'intégrer une structure d'enseignement supérieur. La fin de cette année est validée par un concert (récital) entièrement préparé, élaboré et présenté par le candidat dans une démarche de transversalité artistique en lien avec d'autres disciplines de l'établissement.

L'admission en perfectionnement se fait en fonction du projet musical de l'élève et selon les places disponibles au sein de la classe instrumentale concernée.

## Les pratiques collectives

- Orchestre symphonique
- Orchestres à cordes
- Orchestres d'harmonies
- Chœurs
- Musique de chambre
- Ensembles de classes
- Big Band
- Combos jazz
- Groupes soul/jazz, soul/funk
- Groupes rock, pop, chanson...)
- Ensembles de musiques traditionnelles
- Steel drums



## ZOOM SUR

### LE JAZZ AU CONSERVATOIRE

Le département jazz est structuré en plusieurs cycles d'apprentissage allant de l'initiation à la préprofessionnalisation.

Ouvert à tous les instruments à partir du cycle 2, ce département permet de jouer les compositions et interprétations des grands noms du jazz à l'instar d'Ella Fitzgerald, Duke Ellington, Georges Gershwin, Charlie Parker, Miles Davis, Herbie Hancock, Carla Bley...

### LES MUSIQUES ACTUELLES

L'apprentissage se fait essentiellement par la transmission orale, permettant d'acquérir certaines compétences plus rapidement : transposition, technique instrumentale, improvisation, appropriation du répertoire.

Au sein du conservatoire, le département de musiques actuelles participe à de nombreux projets transversaux.

Les cours théoriques sont obligatoires pour tous les élèves inscrits dans la filière diplômante, mais sont également accessibles aux auditeurs libres (après avis du professeur).



### LES MUSIQUES TRADITIONNELLES

Les musiques traditionnelles offrent une grande diversité et sont caractérisées par leurs modes de transmission liés à l'oralité. Elles sont associées à une culture nationale, régionale ou à une zone géographique. Même si ces pratiques historiques, construites initialement autour de rites paysans de tradition populaire, se sont principalement déplacées du monde rural à la ville, elles en gardent toujours leur rôle social : celui de rassembler.

Le département de musiques traditionnelles du CRD de Vichy Communauté est principalement lié au territoire du Bourbonnais et par extension du Berry et de l'Auvergne.

Il a pour objectif de développer chez l'élève des compétences de pratiques musicales et instrumentales (individuelles ou collectives), de découverte et d'ouverture à la diversité culturelle de ce répertoire, de connaissance des musiques traditionnelles régionales et du monde (jouées, chantées et/ou dansées).



## LE CHANT CHORAL

Dans le département voix, le chant choral est essentiel au partage de la musique d'ensemble. Considérant la voix comme instrument, c'est une forme d'apprentissage vivante de la musique par l'échange humain, musical, pédagogique : une manière de façonner votre voix autrement. Selon vos envies, pratiques, répertoire, vous trouverez l'ensemble qui vous correspond le mieux dans une palette de chœurs de 6 à 99 ans. N'hésitez pas à venir exposer votre projet avec notre cheffe de chœur.

### Chœurs enfants/ados

- Chœur d'enfants : Les Polysons
- Chœur collège : Incant'ados

### Chœurs adultes

- Débutant : Deux rives en scène
- Amateur éclairé : Ensemble vocal
- Chanteur expérimenté : Voce Umana (chœur de femmes), ou Ensemble de solistes

## NOUVEAUTÉS

**Devenir choriste** : atelier réservé aux personnes débutantes désireuses d'acquérir les bases de lecture d'une partition, se repérer et savoir placer sa voix au sein d'un chœur.

**Devenir chef** : atelier destiné aux instrumentistes souhaitant découvrir la direction d'un ensemble vocal et/ou instrumental.

**Direction de chœur** : atelier destiné aux personnes possédant déjà une pratique de la direction et souhaitant approfondir son approche technique et expressive.

Où s'inscrire :  
[conservatoire@vichy-communaute.fr](mailto:conservatoire@vichy-communaute.fr)  
04 63 64 71 90

**Cours semi-collectif** : il s'agit d'un dispositif pédagogique de groupes ouvert aux élèves ayant :

- validé la fin de cycle 2 (filière diplômante ou non diplômante) ;
- terminé le parcours personnalisé
- une pratique musicale au sein des orchestres d'harmonie partenaires.

**Accompagnement de groupes** : (accessible uniquement aux élèves majeurs) : ce dispositif permet aux groupes extérieurs de bénéficier des infrastructures du Conservatoire et d'un accompagnement pédagogique et/ou technique ponctuel. L'accès à ce nouveau dispositif est soumis à un dépôt de dossier portant sur le projet artistique et musical du groupe. Une sélection sera ensuite opérée.

## POUR UNE BONNE SCOLARITÉ DES ÉLÈVES AU CONSERVATOIRE



La pratique musicale est un levier exceptionnel pour transmettre un grand nombre de valeurs (goût de l'effort, persévérance, patience,...) ou des qualités propres au travail (autonomie, organisation, efficacité, capacités d'anticipation,...) tout en favorisant le développement de l'imagination et de l'intelligence.

Le premier objectif de tout élève inscrit au Conservatoire consiste d'abord à se faire plaisir, et cela passe par le fait de bien maîtriser les morceaux que l'on joue et de sentir que l'on progresse. On vient au Conservatoire d'abord dans une démarche

globale d'apprentissage constructif par étapes, et pas seulement pour apprendre 1 ou 2 morceaux « à la mode ».

Cela passe aussi par le partage, avec d'autres musiciens (pratiques collectives et musique d'ensemble), comédiens et le public : tout comme le théâtre, la musique est un art vivant, et la production en public fait partie de l'apprentissage. De nombreux concerts, auditions et spectacles viennent étayer la pédagogie de l'équipe enseignante du Conservatoire et il est nécessaire que les élèves y participent autant que possible (en fonction de leur niveau), tant sur scène que

comme spectateur.

## LE RÔLE INDISPENSABLE DES PARENTS

La pratique musicale ou théâtrale ne se limite pas aux seuls cours dispensés au Conservatoire.

Un entraînement régulier est indispensable pour la bonne progression de l'élève, et il est rare qu'un élève soit autonome dès les premières années d'apprentissage, en particulier s'il est jeune.

C'est pourquoi les parents se doivent d'être des partenaires moteurs et impliqués pour accompagner et motiver leur enfant. Cela ne requiert pas nécessairement de connaissances musicales de leur part, mais simplement leur coopération pour susciter auprès de leur enfant l'impulsion nécessaire pour pratiquer régulièrement et l'aider à s'investir dans le travail requis.

Le cas échéant, avec l'accord du professeur, un des parents peut assister au cours, afin d'être en mesure d'aider, de guider à la maison, et de prolonger efficacement le cours. L'autonomie de l'élève se créera peu à peu.

## UN TRAVAIL QUI SUBLIME LE PLAISIR D'APPRENDRE

L'apprentissage de la musique fait appel à des compétences cognitives qui ne sont pas innées, mais acquises. Cette activité nécessite donc un minimum de rigueur, de régularité, de persévérance et de patience. Tel un sportif, il faut s'entraîner pour progresser et parvenir à de bons résultats, et c'est pour cela qu'un travail quotidien à la maison est nécessaire.

Les élèves doivent donc disposer d'un instrument à la maison pour un travail régulier.

Ne vous précipitez pas pour acheter un instrument avant d'en avoir parlé avec le professeur qui saura vous apporter son expertise pour faire votre choix du modèle d'instrument et de l'opportunité d'opter pour l'achat ou la location selon la discipline pratiquée.

Le temps de travail idéal se situe entre 15 et 30 minutes par jour pour les premières années. Ce temps dépendra beaucoup de la qualité du travail et de la capacité de concentration de l'élève. Le plaisir naît à chaque séance de travail quand les progrès se manifestent. Même si une réalisation n'est pas parfaite, sentir qu'on y arrive mieux que la veille est déjà une source de motivation. Bienveillance et encouragements sont nécessaires au quotidien.

## UN PATRIMOINE CULTUREL ET PÉDAGOGIQUE À TRANSMETTRE

Bien plus qu'un simple divertissement, la pratique artistique est un élément culturel fondamental de notre civilisation, et sa pratique s'inscrit tout naturellement dans une démarche éducative complète de l'enfant.

En faisant appel à des techniques et des répertoires pédagogiques adaptés à notre époque et nos modes de vie actuels, c'est tout un patrimoine culturel issu d'une grande tradition qui est ainsi transmis. Faire de la musique est une démarche qui nourrit la curiosité naturelle et ouvre des horizons souvent méconnus.

## APPRENTISSAGES ET HANDICAP

Le Conservatoire s'inscrit aussi dans une volonté d'action en faveur du public en situation de handicap. « La culture est un besoin essentiel de l'existence » (loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap). Cet accès à la culture passe notamment par la pratique de la musique, du théâtre et/ou de la danse. De nombreux partenariats sont en place avec diverses structures d'accueil sur le territoire de Vichy Communauté.

L'accès à la culture procure un lien social préalable à l'intégration scolaire et professionnelle. Cependant, l'élève en situation de handicap nécessite un enseignement adapté. Plusieurs enseignants du Conservatoire de Vichy Communauté ont bénéficié d'une formation spécialisée permettant de répondre aux demandes pédagogiques d'élèves en situation de handicap.

Chaque élève en situation de handicap bénéficie d'un enseignement ajusté à ses capacités.

Les élèves peuvent être accueillis soit en atelier sur mesure d'une durée d'une demi-heure, soit en cours traditionnel d'instrument avec une FM adaptée.

Afin de répondre au mieux aux spécificités de l'inscription, un entretien préalable est nécessaire avec la référente handicap du conservatoire.

**Merci de contacter préalablement  
l'administration du Conservatoire qui fera suivre  
votre demande :  
[conservatoire@vichy-communaute.fr](mailto:conservatoire@vichy-communaute.fr)**



# LE CONSERVATOIRE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

## LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE

Le Conservatoire a ouvert sa pédagogie aux outils numériques, à la Musique assistée par Ordinateur (MAO). Pour cela, l'établissement est équipé d'outils informatiques et audiovisuels innovants pour sa pédagogie musicale (PC et logiciels de création musicale, tablettes numériques, tableaux ou TV numériques interactifs, traitement du son,...).



## STUDIO D'ENREGISTREMENT ET MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO)

Le Conservatoire dispose sur le site de Vichy-Cusset d'un studio d'enregistrement et une régie équipés en matériel de captation sonore de haute qualité, permettant d'enregistrer des formations instrumentales et/ou vocales en vue d'un

traitement acoustique adéquat selon les objectifs envisagés par les diverses disciplines pédagogiques. Au-delà des départements Jazz, Musiques actuelles, Musique Assistée par Ordinateur (MAO), le studio d'enregistrement est également un véritable outil pédagogique qui, outre le fait de laisser une trace et de fixer une performance, permet aux élèves et aux professeurs de s'écouter, mais aussi de comprendre les mécanismes du son, et le travail spécifique de l'enregistrement.

Un enseignant, issu des filières des métiers du son, dédié à cet équipement de haute performance technologique a pour mission de répondre aux divers besoins techniques et acoustiques de l'ensemble des disciplines du Conservatoire, mais également d'initier les élèves désireux de se former aux techniques du son grâce à un outil pédagogique et culturel ambitieux.

À terme, le Conservatoire élargira son champ de compétences pédagogiques pour accompagner les élèves dans de nouveaux apprentissages ou enseignements complémentaires tels que :

- Atelier de musique électro (acoustique)
- Synthèse sonore (technique du son)
- Édition de partitions
- Traitement des sons midi
- Sonorisation, amplification, captation sonore
- Technique de studio (connaissance et utilisation du matériel : micro, table de mixage, connectique,...)
- Création (composition musicale)

# LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE DU CONSERVATOIRE

## SAISON ARTISTIQUE DU CONSERVATOIRE

Les artistes-enseignants du Conservatoire se produisent en diverses formations instrumentales et/ou vocales au travers d'un vaste répertoire éclectique et d'esthétiques variées. Grâce aux nombreux partenariats engagés par le Conservatoire, ces concerts et spectacles, en lien avec la pédagogie, s'inscrivent dans une démarche de transversalité culturelle alliant toutes les expressions artistiques. Ainsi, les disciplines vocales, instrumentales ou théâtrales enseignées au Conservatoire vont régulièrement à la rencontre des arts chorégraphiques (danses et expressions corporelles), des arts visuels (graphiques et vidéo), etc.

En parallèle, des Classes de maître sont organisées pour permettre aux élèves d'accéder à des cours d'interprétation et de perfectionnement, tout en bénéficiant de l'expérience et de l'expertise d'une personnalité invitée.

## LES PRATIQUES AMATEURS

Dans le cadre des pratiques amateurs, le Conservatoire développe un partenariat artistique pérenne avec plusieurs associations locales, notamment les orchestres d'harmonie conventionnés avec le Conservatoire. Ils permettent ainsi aux jeunes élèves instrumentistes (vents et percussions) du Conservatoire de valider la pratique collective de leur apprentissage musicale tout en participant activement à la vie associative et culturelle de l'agglomération.



Ainsi, 5 orchestres de l'agglomération sont signataires de la convention de partenariat pédagogique du Conservatoire :

#### *Pour les élèves du cycle II :*

##### **La Semeuse**

Sur le site de Vichy-Cusset

[www.harmonie-cusset.weebly.com](http://www.harmonie-cusset.weebly.com)

🕒 Répétition les vendredis de 20h à 22h

##### **Société Musicale de Vichy / Bellerive-sur-Allier**

4 rue Michel, 03200 VICHY

[www.societe-musicale.bellerive.e-monsite.com](http://www.societe-musicale.bellerive.e-monsite.com)

🕒 Répétition les vendredis de 20h à 22h

##### **Indépendante**

Maison de la Musique, 8 rue Pierre Sémard,  
03260 SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

[www.societemusicaleindependante.wordpress.com](http://www.societemusicaleindependante.wordpress.com)

🕒 Répétition les samedis de 18h à 20h

##### **Les enfants de la Montagne**

Place de l'Eglise, 03250 LE-MAYET-DE-  
MONTAGNE

Rue de la République 03120 ARFEUILLES

🕒 Répétition les samedis de 20h30 à  
22h30

En alternance sur les deux sites

#### *Pour les élèves du cycle III et cycle spécialisé :*

##### **Orchestre d'Harmonie de Vichy**

Sur le site de Presles

[www.harmonie-vichy.com](http://www.harmonie-vichy.com)

Répétitions les mardis et vendredis de 20h45 à 22h30



## **LE CONSERVATOIRE DANS LES ÉCOLES DE L'AGGLOMÉRATION**

Tout au long de l'année, les dumistes du Conservatoire (musiciens intervenants auprès des scolaires) interviennent dans les écoles maternelles et élémentaires à travers des ateliers d'éveil musical présentant les instruments, les danses et les chansons traditionnelles.

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## RÉINSCRIPTIONS

Les réinscriptions des anciens élèves ne sont pas automatiques. La famille de l'élève doit engager les démarches pour renouveler l'inscription, sans quoi la place sera considérée comme disponible pour accueillir de nouveaux élèves.

## NOUVEAUX INSCRITS

Tous les nouveaux élèves sont inscrits en liste d'attente (pré-inscription). À compter du mois de juillet, leur inscription est confirmée en fonction des places disponibles dans la classe demandée.

## ÉLÈVES DÉBUTANTS

Les inscriptions des nouveaux élèves s'effectuent en fonction du nombre de places, de l'âge de l'élève, de la discipline choisie.

## ÉLÈVES NON DÉBUTANTS

*(élèves motivés ayant déjà une pratique musicale ou théâtrale en dehors du Conservatoire d'Agglomération de Vichy Communauté).*

L'admission au Conservatoire se fait après une audition instrumentale et d'un test de Formation Musicale afin d'évaluer le niveau de l'élève.



## LOCATION D'INSTRUMENTS DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire met à disposition des élèves, des instruments destinés à la location. Les locations d'instruments sont payables en un seul versement lors du règlement de la première facture du Conservatoire quelle que soit la date de l'inscription ou la date de location.

Le contrat de location est annuel et doit être renouvelé chaque année avant le début de l'année scolaire suivante.

Pour les percussions, la harpe, le piano, l'orgue et le clavecin, les élèves sont autorisés à venir travailler sur les instruments à disposition au Conservatoire, selon la disponibilité des salles, et à titre gracieux.

Dans certains cas (instrument personnel immobilisé pour une réparation, achat imminent d'instrument, ...), il peut être proposé un prêt d'instrument.

Le Conservatoire possède certains instruments spécifiques à la pratique d'ensemble et qui ne sont pas destinés normalement à l'étude. Néanmoins, afin de permettre une maîtrise minimale de ces instruments, le Conservatoire peut les mettre ponctuellement à disposition des élèves à titre gracieux. L'utilisateur doit au préalable signer un document de prêt d'instrument auprès des régisseurs.

**Les locations ou retours d'instruments du Conservatoire se font obligatoirement sur RDV auprès des régisseurs en téléphonant au 04 63 64 71 93 ou 04 63 64 71 98**

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

L'APEC représente les élèves et parents d'élèves au sein du Conservatoire et œuvre à valoriser leurs intérêts en lien avec le corps enseignant et l'administration du Conservatoire.

L'association participe activement à la vie de l'établissement et organise également ses propres actions artistiques.

Si vous voulez adhérer à l'association, la cotisation annuelle 2026-2027 est fixée à 5€.

**Contact :**

[apecvichy@gmail.com](mailto:apecvichy@gmail.com)

**Présidente :** Narcisse BONAUD



## L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

**Directeur** : Fabrice MELIN

**Directeur adjoint** : Nicolas BONNET

**Conseiller aux études** : Bruno TOTARO

**Apprentissage et handicap** : Lucie DROY

**Programmation et action culturelle** : Sophie GAY

**Budget** : Audrey CUELLE

**Communication** : Marie RAYMOND

**Scolarité** : Sandra COLOT

**Accueil** : Patricia BASSINET et Pascal ROCHER

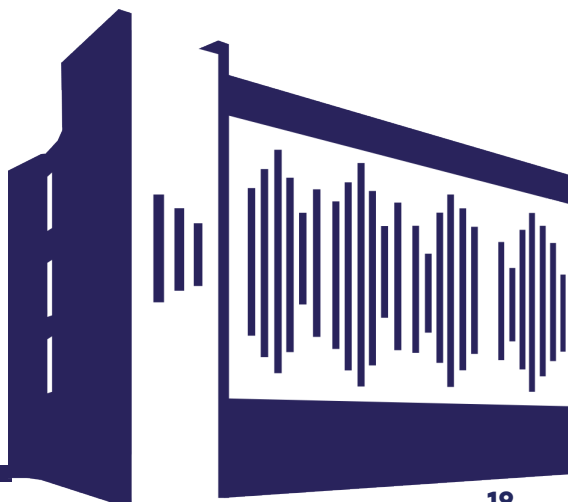
**Régie** : Romain BAUD et Philippe GAUTHIER

**Partohtèque** : Angélique CHARGELÈGUE

## POUR NE RIEN MANQUER DE LA VIE DU CONSERVATOIRE

**Consultez notre site** : <https://www.vichy-communaute.fr/conservatoire/>

**Rejoignez-nous sur Facebook** : @ConservatoireVichyCommunaute





# LE CONSERVATOIRE



VICHYCOMMUNAUTÉ

**Conservatoire de Vichy Communauté**

3 Avenue de la Liberté - CUSSET

+33 (0)4 63 64 71 90 - [conservatoire@vichy-communaute.fr](mailto:conservatoire@vichy-communaute.fr)